



Ref : CFVU2021/21-1001

CFVU DU 07 OCTOBRE 2021

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DES MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES 2021/2022.

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 07 octobre 2021 réunie sous la présidence de Madame Marie Mellac,**

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Etant préalablement exposé que :

La délibération intervient en complément du vote de la CFVU du 23/09/2021 et porte sur la validation des MECC suivantes :

- *du master journalisme (en évaluation continue intégrale),*
- *des BUT,*
- *de la licence Information-communication anglais*
- *des DUEF (1 à 6) du DEFLE,*
- *des licences de l'UFR Humanités,*
- *des diplômes d'université de l'UFR Humanités,*
- *des licences et masters de l'UFR Langues et civilisations.*

Des demandes de modifications ont été proposées sur la licence de géographie (mineure d'histoire), celles-ci ont été rejetées 2 voix pour, 9 voix contre et 14 abstentions. Les MECC adoptées le 23/09/2021 sont applicables.

- **APPROUVE (le cas échéant à l'unanimité de ses membres), LES MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES 2021/2022.**
- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 08/10/2021.*

Nombre de membres présents	16
Nombre de membres représentés	9
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	25
Nombre de votes pour	25
Nombre de votes contre	0

Le Président de l'Université Bordeaux Montaigne,

Signé

Lionel LARRÉ.